

QUESTIONS DU JOUR

La Victoire en Marche

Allocution de M. Edmond Théry, Président de l'Association de la *Presse Economique et Financière*, prononcée le 20 mars, à l'Assemblée générale de cette Association :

MES CHERS COLLÈGUES. — Nous nous réunissons pour la troisième fois dans des conditions anormales et pour la troisième fois votre Comité se trouve dans l'obligation de vous proposer l'ajournement des élections prévues par nos statuts.

Il nous est en effet impossible de faire autrement car la mobilisation empêcherait, comme pour les deux années précédentes, la majorité de nos collègues de prendre part au vote. D'ailleurs les grandes Associations de presse, dont nous avons l'habitude de suivre les traditions, ont procédé ainsi, et je pense que vous ne verrez aucun inconvénient à ce que nous fassions comme elles.

L'année dernière nous pensions tous que la guerre serait terminée au moment de notre Assemblée générale actuelle; nous pensions tous que les Allemands et leurs complices auraient mis bas les armes; nos espérances ne se sont point réalisées, mais une foule d'indices nous permettent de croire que nous avons enfin abordé l'étape finale qui nous conduira rapidement à la paix victorieuse. Quels sont ces indices? Permettez-moi de vous parler des plus importants.

Quand la Prusse, après une longue et patiente préparation, déclina la guerre sur l'humanité, aucun des pays constituant aujourd'hui l'Entente n'était préparé à la soutenir. L'armée anglaise n'existait qu'à l'état de projet et pendant une trop longue période nos alliés d'outre-Manche, ressentant moins brutalement que nous les effets de la guerre, n'en comprirent pas toute la gravité et leurs efforts de mobilisation furent incomplets.

Mais un homme génial se révéla, Lloyd George, que la guerre avait trouvé chancelier de l'Echiquier. Lloyd George vit le danger qui menaçait la Grande-Bretagne plus encore que les autres nations de l'Entente, et il quitta le ministère des Finances, qu'il occupait depuis cinq années, pour organiser une fabrication intensive d'armes et de munitions, sans laquelle l'armée créée par Lord Kitchener n'aurait pu recevoir qu'une quantité absolument insuffisante de canons, de mitrailleuses, de fusils, d'obus et de cartouches.

A ce point de vue particulier tout était à faire en Angleterre, et Lloyd George, avec une intelligence et une énergie dont les conséquences se sont déjà si heureusement manifestées, transforma la puissance industrielle de l'Angleterre et de ses Dominions en industries de guerre. Mais ce ne fut malheureusement que vers le milieu de 1916 que la production en armes et en munitions des usines britanniques mobilisées permit à nos vaillants alliés de commencer, à nos côtés, l'effort progressif et déjà gigantesque qui nous conduira sûrement à la victoire. (*Applaudissements.*)

Je voudrais pouvoir vous donner le chiffre de leur production actuelle en canons, mitrailleuses, fusils et munitions de toutes sortes et le nombre des batteries d'artillerie lourde qu'ils ont sur le front occidental, car vous comprendriez alors la raison d'être de la fameuse mobilisation civile allemande et de la guerre sous-marine à outrance qui a déjà échoué, mais qui restera quand même, au point de vue barbare, un des actes les plus atroces accomplis par le gouvernement du Kaiser.

La retraite allemande qui se dessine en ce moment entre l'Ancre et l'Aisne, sur un front de plus de 130 kilomètres, retraite que les journaux d'outre-Rhin qualifient de savante manœuvre stratégique,

est certainement provoquée par les effets de la puissante artillerie dont l'armée franco-anglaise peut enfin se servir et nous avons l'espoir que c'est le commencement de la revanche.

Nous espérons aussi que le blocus, que l'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie exercent contre les Empires du Centre, continuera à aggraver, chez nos ennemis, la situation dans laquelle Paris s'est trouvé dans les dernières semaines du siège de 1870-1871.

Ceux de nos confrères qui ne croyaient pas à l'efficacité du blocus comme arme de guerre doivent aujourd'hui reconnaître que l'Allemagne souffre cruellement des restrictions de toute nature que le blocus lui impose. Or, n'oubliez pas, mes chers collègues, que le blocus contre l'Allemagne et ses complices n'a été réellement appliqué qu'à partir du mois d'octobre 1915, c'est-à-dire après 15 mois de guerre.

Jusqu'alors la neutralité de l'Italie, qui n'est entrée en ligne contre l'Allemagne qu'en mai 1915, et la politique du gouvernement anglais qui a été longtemps trop faible envers les pays neutres limitrophes des empires du centre, facilitaient le ravitaillement de nos ennemis; mais nos alliés, ayant enfin compris qu'un blocus sévère affaiblirait sérieusement la résistance armée de nos adversaires, se décidèrent — ainsi que le gouvernement français le demandait depuis la fin de 1914 — à combattre énergiquement la contrebande que le gouvernement allemand avait organisée dans les pays neutres voisins. Les journaux d'outre-Rhin nous renseignant eux-mêmes, il est inutile que j'insiste sur les conséquences possibles de la crise alimentaire que cette nouvelle politique a provoquée, surtout dans les grandes villes de l'Empire.

Mais l'effort colossal qui a transformé la mercantile Angleterre en grande nation militaire, l'intervention italienne qui a immobilisé une grande partie de l'armée austro-hongroise et l'application du blocus intégral qui déprime actuellement la population allemande, ne se seraient pas produites si la France n'avait pu résister à l'agression brusquée de l'armée du kaiser, si la vaillance de nos soldats n'avait, par la victoire de la Marne, brisé la ruade germanique.

C'est cette admirable résistance, à laquelle le grand état-major allemand ne s'attendait certainement pas, qui, en permettant à l'Angleterre d'organiser une grande armée et une puissante industrie de guerre, et en facilitant l'intervention italienne, a finalement sauvé l'humanité. (*Applaudissements.*)

Or, la France ne s'est pas contentée d'opposer à la horde teutonne une barrière infranchissable vers l'Ouest; elle a réalisé, au point de vue de l'industrie de guerre, un effort qui paraissait matériellement impossible à un pays dont la population est si restreinte et à qui l'invasion avait enlevé, dès le début des hostilités, 80 % de sa production sidérurgique, et 63 % de sa production carbonifère.

Après quelques mois de tâtonnement — qui furent des mois perdus, il faut bien le dire, — la France, grâce à l'énergique impulsion et à l'intelligente initiative de l'un des nôtres, — j'ai nommé Albert Thomas, — créa de toutes pièces une formidable industrie de guerre qui releva progressivement notre production en canons et en munitions et qui nous permit de résister à la nouvelle tactique inaugurée par les Allemands après la bataille de la Marne, la tactique de l'artillerie lourde et de son emploi intensif sur les champs de bataille.

C'est grâce à l'activité et à la persévérance d'Albert Thomas que notre production en armes et en munitions, à peu près inexistante en août 1914, s'est développée dans des proportions incroyables, c'est grâce à l'exemple donné par notre pauvre petit pays, si misérable en hauts fourneaux, en acier, en charbons, en matières premières nécessaires à

l'industrie chimique, que Lloyd George a obtenu de la Grande-Bretagne l'effort colossal que vous savez.

Il y a bientôt trente-deux mois, l'Allemagne, formidablement préparée à la guerre, pouvait espérer, en écrasant la France par surprise et par trahison, triompher de l'Angleterre et de la Russie et nous imposer ses conditions de paix. Elle n'a pas réussi au moment où elle avait tous les atouts dans son jeu : comment le pourrait-elle aujourd'hui que la France et l'Angleterre, l'Italie et la Russie ont des effectifs entraînés très sensiblement supérieurs en nombre aux effectifs dont les Empires du Centre peuvent encore disposer, et alors que la production quotidienne en armes et en munitions des nations de l'Entente réunies dépasse de beaucoup la production totale de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie?

Et comment l'Allemagne pourra-t-elle résister à la réprobation que sa manière odieusement barbare de conduire la guerre provoqua contre elle dans le monde entier?

Prenons l'exemple de la Russie : Le Gouvernement de Berlin, grâce aux complicités qu'il avait dans l'entourage immédiat du Tzar, comptait sur une paix séparée pour diviser le bloc des nations alliées. A la suite des intrigues germanophiles dirigées par la Tzarine, sa cour et un grand nombre de hauts fonctionnaires de l'Empire, le Tzar Nicolas II, débordé par les événements qui se sont précipités à Petrograd, a dû abdiquer en faveur de son frère le grand-duc Michel. Mais en quels termes Nicolas II, qui méritait toutes les sympathies de la France, a-t-il annoncé sa décision au peuple russe : « Au jour de la grande lutte contre les ennemis extérieurs qui s'efforcent depuis trois ans d'asservir notre patrie, a-t-il dit, Dieu a voulu envoyer à la Russie une nouvelle et pénible épreuve. Des troubles intérieurs menacent d'avoir une répercussion fatale pour la marche ultérieure de la guerre tenace. Les destinées de la Russie, l'honneur de notre armée héroïque, le bonheur du peuple, tout l'avenir de notre chère patrie veulent que la guerre soit menée à tout prix jusqu'à une paix victorieuse. »

Ainsi, les manœuvres de la chancellerie allemande ont amené cet admirable résultat en Russie d'anéantir le parti politique qui y travaillait pour l'Allemagne et de transformer la guerre contre les Empires du Centre en véritable guerre sainte dont la première victoire a été l'émancipation politique de la population russe. (*Applaudissements.*)

Mais le châtiement que l'Allemagne subira en punition des crimes commis en son nom produira des effets qui se continueront bien longtemps après la signature de la paix. L'effroyable répulsion que ses crimes suscite dans les pays de l'Entente font, en effet, qu'après la fin de la guerre les populations de ces pays, si gravement frappées dans leurs affections et dans leurs intérêts, ne voudront plus entendre parler des produits allemands.

On y boycottera les maisons de détail qui se permettront d'offrir à leur clientèle la camelote allemande et les ligues de défense qui se sont créées pour cet objet ne failliront pas à leur devoir.

On peut donc admettre que sur les 5.981 millions de francs de marchandises que l'Allemagne a exportées en 1913, dans les dix années alliées aujourd'hui contre elle, quelques centaines de millions à peine réussiront à franchir leurs frontières; mais la liste des pays où la camelote sera, par simple antipathie, exclue de la consommation locale s'allonge chaque jour, car il vient de s'y ajouter les Etats-Unis d'Amérique et la Chine, dont les achats en Allemagne, en 1913, avaient été de 900 millions de francs pour les premiers et de 153 millions pour la seconde.

Or, vous le savez comme moi, c'est par le développement de ses exportations de produits manufacturés que l'Empire allemand a pris, surtout

depuis dix ans, la très grande situation économique et financière qui lui a permis de consacrer, pendant cette période, des sommes énormes pour la préparation de la guerre que les pangermanistes voulaient absolument et qu'ils ont réussi à faire déclarer par leur Kaiser. Nous pouvons donc arriver à cette conclusion que le meilleur moyen que les nations alliées — et celles qui, comme les Etats-Unis et la Chine, viendront se ranger à leurs côtés — auront d'empêcher toute nouvelle agression de l'Allemagne, sera de fermer leurs frontières à ses produits.

Ce sera le complément de la victoire militaire que nos héroïques poilus remporteront et je pense que l'Association voudra, comme l'année dernière, profiter de son assemblée annuelle pour envoyer à nos braves camarades mobilisés et à toute l'armée française l'expression de son admiration et de sa reconnaissance. (*Vifs applaudissements.*)

Le Nouveau Ministère Français

On se rappelle qu'à la suite du débat de mercredi dernier à la Chambre des députés sur l'aéronautique, après une séance orageuse comprenant deux comités secrets, le général Lyauté, ministre de la Guerre, avait été amené à donner sa démission. C'était là le commencement de la crise que l'on pouvait croire résolue par la nomination d'un nouveau titulaire et le rétablissement de nouveaux ministères, celui de l'Agriculture entre autres.

Mais il n'en était rien, et la combinaison élargie à laquelle M. Briand, président du Conseil, avait pensé, n'ayant pu réussir, il fut amené, samedi 17 mars, à donner la démission collective du cabinet, qui fut acceptée par M. Poincaré.

C'était l'aggravation de la crise ministérielle, qu'il s'agissait de résoudre au plus vite. Après consultation des présidents du Sénat et de la Chambre, et de M. Briand, M. Poincaré offrit à M. Deschanel le soin de former un cabinet. Ce dernier ayant refusé alléguant qu'il ne pensait, dans les circonstances actuelles, être qualifié parlementairement pour constituer une ministère, le président de la République fit appeler M. Ribot, qui accepta, dimanche soir. Et quarante-huit heures après il était à même de présenter au président la liste du nouveau cabinet constitué de la manière suivante :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères, M. Ribot; *Justice*, M. René Viviani; *Intérieur*, M. Malvy; *Guerre*, M. Painlevé; *Marine*, Amiral Lacaze; *Finances*, M. Joseph Thiery; *Ravitaillement*, M. Violette; *Armement*, M. Albert Thomas; *Travaux publics*, M. Desplas; *Commerce*, M. Clémentel; *Travail*, M. Léon Bourgeois; *Instruction publique*, M. Steeg; *Colonies*, M. Maginot; *Agriculture*, M. Fernand David.

Sous-secrétaires d'Etat :

Guerre, M. René Besnard; *Santé*, M. Godart; *Finances*, M. Albert Métin; *Beaux-Arts*, M. Dalimier; *Marine marchande*, M. Nail; *Blocus*, M. Denys Cochin; *Travail*, M. Roden; *Inventions*, M. Breton; *Transports*, M. Clavelle; *Fabrications de guerre*, M. Loucheur.

Le Comité de Guerre, créé par le précédent cabinet et comprenant les ministres des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, de l'Armement et des Finances, est maintenu, mais avec des attributions encore élargies. C'est ainsi que le ministre des Colonies est appelé à y siéger afin qu'une coordination complète soit établie en ce qui concerne la question des effectifs.

Le ministère que préside maintenant M. Ribot et qui comprend 25 membres, 14 ministres et 11 sous-secrétaires d'Etat, ne compte que très peu d'éléments nouveaux. La plupart des ministres qui fai-

saient partie du cabinet Briand conservent leurs portefeuilles. En effet, MM. Ribot, Viviani, amiral Lacaze, Thomas et Clémentel étaient déjà les collaborateurs de M. Briand.

Le cabinet Ribot ne comprend donc que huit nouveaux ministres : MM. Thierry, Painlevé, Violette, Desplas, Fernand David, Léon Bourgeois, Steeg et Maginot.

Parmi ces nouveaux ministres, quatre ont déjà fait partie du cabinet Briand avant sa dernière modification : MM. Painlevé, Thierry, Fernand David et Léon Bourgeois.

On ne compte donc en réalité que trois ministres n'ayant pas déjeu de portefeuilles depuis le mois d'août 1914 : ce sont MM. Violette, Steeg et Maginot, et trois nouveaux ministres seulement, MM. Desplas, Violette et Daniel-Vincent qui arrivent pour la première fois au pouvoir.

Les décrets de nomination sont parus à l'Officiel du mercredi 21 courant.

Le nouveau ministère s'est présenté devant le Parlement, mercredi dernier, et la déclaration suivante a été lue à la Chambre des Députés par M. Ribot, président du Conseil, et au Sénat par M. Viviani, ministre de la Justice.

« Après trente-deux mois, nous sommes entrés dans une période décisive de cette terrible guerre où nous avons été entraînés par une agression sans excuse et que nous sommes résolus à mener avec la dernière vigueur jusqu'à la victoire, non comme nos ennemis dans un esprit de domination et de conquête, mais avec le ferme dessein de recouvrer les provinces qui nous ont été autrefois arrachées, d'obtenir les réparations et les garanties qui nous sont dues et de préparer une paix durable fondée sur le respect des droits et de la liberté des peuples.

« Nous assistons en ce moment à un premier recul des armées ennemies sous la pression de nos admirables troupes et de celles de nos alliés, et nous saluons avec émotion la délivrance d'une partie du sol de notre pays trop longtemps souillée par l'invasion. Bien que ce recul ne soit sans doute que la préface de nouvelles et rudes batailles où l'ennemi épuîsera ses derniers efforts, la France sent sa confiance prendre un nouvel élan devant ces résultats de notre inébranlable fermeté et des habiles préparations stratégiques des chefs de nos armées.

« La question du haut commandement, qui a donné lieu à tant de débats, se trouve définitivement réglée de la manière la plus simple. Le gouvernement, qui a la direction politique de la guerre sous le contrôle des Chambres, est maître de tout ce qui concerne l'organisation et l'entretien de nos armées. Il est l'organe nécessaire des relations avec les gouvernements alliés pour assurer un parfait accord de l'action combinée des armées. Il veille à ce que ses prérogatives, qui sont les conditions de sa responsabilité, ne reçoivent aucun amoindrissement. Mais lorsqu'il a choisi le chef qui doit conduire nos troupes à la victoire, il lui laisse une complète liberté pour la conception stratégique, la préparation et la direction des opérations.

« C'est ainsi que le Gouvernement comprend son rôle et ses devoirs et il est heureux de saisir l'occasion d'affirmer son entière confiance dans les chefs et les commandants de nos armées, en même temps qu'il renouvelle au nom du pays l'expression de sa reconnaissance envers les troupes qui supportent avec stoïcisme et bonne humeur les rudes fatigues de cette guerre de tranchées et donnent en toutes circonstances d'inoubliables exemples d'entraînement, de vaillance et d'héroïsme.

« L'harmonie ne doit pas exister seulement entre le Gouvernement et le haut commandement, mais aussi et surtout entre le Gouvernement et les Chambres, dépositaires de la volonté nationale. Le Gouvernement ne peut rien sans elles et, de leur

côté, les Chambres épuîseraient inutilement leur énergie si elles ne l'exerçaient pas pour donner au Gouvernement toute sa force. Nous savons tout ce que nous devons à la précieuse collaboration de vos commissions et aux heureuses initiatives qu'elles ont souvent prises. Le pays ne l'ignore pas et il veut qu'entre le Gouvernement et les Chambres s'établisse une étroite union procédant d'une mutuelle confiance et du constant souci, de la part du Gouvernement, d'apporter dans ses relations avec les Chambres la plus entière franchise et le sincère désir d'éviter tous les malentendus.

« Dans ses rapports avec la presse, qui a pour rôle d'éclairer et de soutenir l'opinion, le Gouvernement doit se servir avec fermeté du pouvoir que la loi lui donne pour supprimer les fausses nouvelles, les informations tendancieuses qui seraient de nature à égarer les esprits. Il doit arrêter les campagnes qui auraient manifestement pour objet de discréditer nos institutions républicaines ou de pousser à la dissolution les forces de la défense nationale. Mais il veillera à ce que la liberté de discussion soit respectée et préférera des critiques, mêmes injustes, à ce mol optimisme qui ne peut qu'énerver les énergies de la nation.

« Il faut aussi, pour vaincre, coordonner de plus en plus l'action des membres du Gouvernement, obtenir à tous les degrés l'exécution fidèle et rapide de leurs ordres ; en temps de guerre surtout, une pensée directrice et une action toujours en éveil sont indispensables pour faire converger vers le but commun les efforts multiples des services publics et des initiatives des citoyens jaloux de travailler à la défense nationale.

« Si à l'intérieur cette direction est nécessaire, il n'est pas moins indispensable de maintenir et de fortifier l'unité de vues et d'action qui existe heureusement entre nous et tous nos fidèles alliés. La victoire dépend de l'énergie que nous mettrons à rassembler nos forces et à nous en servir dans un effort bien concerté et conduit sur tous les fronts avec la même vigueur. Nos effectifs, unis à ceux de nos alliés, sont supérieurs à ceux de nos ennemis, les moyens matériels, qui nous ont fait cruellement défaut au début de la guerre, nous permettent aujourd'hui de lutter à armes égales et aussi longtemps qu'il le faudra. Ce que nous avons de plus que nos ennemis, c'est le sentiment que nous défendons la cause du droit et de la civilisation. Ce qui fait notre force, c'est que nos alliances ne sont pas fondées uniquement sur des intérêts, mais qu'elles sont vivifiées par un idéal commun, par cet esprit de liberté et de fraternité que la Révolution française a eu l'immortel honneur de proposer au monde, et qui, en devenant partout en Europe une réalité, sera une des meilleures garanties de la paix entre les peuples, qu'appelait récemment de ses vœux le président de la grande République américaine, et une des conditions de l'organisation de la société des nations.

« Nous saluons le travail d'émancipation qui s'accomplit chez le noble peuple auquel nous unit une alliance déjà vieille de plus d'un quart de siècle, et nous souhaitons de tout notre cœur que le développement des institutions représentatives fondées sur la souveraineté populaire puisse s'y achever, sans violence et sans troubles profonds, pour servir d'exemple aux autres nations.

« La situation de nos finances appelle votre plus sérieuse attention, aussi bien que l'état de nos approvisionnements et la faculté de les renouveler pendant la guerre et après la cessation des hostilités. S'il ne faut pas regarder aux dépenses qui contribuent à la défense nationale, il est indispensable de réduire ou même de supprimer toutes les dépenses superflues. C'est à cette condition seulement que les finances publiques, qui ont supporté jusqu'à ce jour sans fléchir l'effort sans précédent qui lui a été demandé, peuvent se maintenir jus-

qu'à la fin de la guerre et garder pour l'avenir leur élasticité. Des impôts nouveaux seront nécessaires pour faire face aux intérêts de nos emprunts. Nous les établirons dans l'esprit de justice et en même temps de hardiesse qui convient à une société démocratique comme la nôtre.

« Ce sont surtout nos paiements à l'étranger qui éveillent nos plus sérieuses préoccupations. Il faudra, de toute nécessité, les réduire sans porter aucun préjudice à la défense nationale. Un décret sera soumis à votre approbation pour interdire les importations qui ne sont pas indispensables et améliorer notre balance commerciale. Le pays, conscient des sacrifices qu'exige une guerre aussi longue, les acceptera de bon cœur. Il sait qu'on ne peut vivre en temps de guerre comme en temps de paix et qu'il y a même, en dehors de la nécessité, une convenance morale à éviter tout gaspillage et tout étalage de luxe pendant que nos soldats souffrent et meurent pour le pays.

« Nous voulons qu'un inventaire exact, méthodique, constamment tenu à jour, de toutes nos ressources et de tous nos moyens d'importation permette de rassembler en une organisation rationnelle les mesures que réclame l'alimentation nationale. Nous nous efforcerons de développer par tous les moyens la production de notre sol. La situation n'est pas inquiétante, mais c'est à condition que nous sachions nous imposer à temps les restrictions que commande une sage prévoyance.

« La politique de guerre est un ensemble dont toutes les parties se tiennent et qui procède partout du même esprit. Pour la pratiquer avec efficacité, nous avons besoin du concours du pays. On ne lui a jamais fait appel en vain quand on lui parle avec franchise. Il a donné depuis le début de la guerre des exemples qui répondent de sa constance pour aller jusqu'au bout des sacrifices que la guerre exigera de lui. Nous devons lui continuer notre confiance, comme il nous maintiendra la sienne, et la justice de la nation ne sera pas avare pour cet admirable peuple, paysans et ouvriers, quand, ayant déposé les armes du combat, il reprendra les outils du travail.

« Pour nous, messieurs, qui avons une tâche redoutable à accomplir, nous avons besoin de tout votre appui ; nous vous demandons de nous l'accorder. Nous ne connaissons qu'un parti, celui de la France, et nous n'aurons au cœur qu'une ambition, celle de nous montrer dignes de l'héroïsme de nos armées et de l'admirable tenue morale du pays au milieu des plus redoutables épreuves qu'il ait jamais traversées. »

Cette déclaration a été suivie de trois interpellations, et après réponse du président du Conseil, on est passé à l'ordre du jour de confiance qui a été adopté par 410 voix contre 0. C'est un beau début.

Les Événements de Russie

L'Abdication du Tzar. — La Révolution

Des événements si formidables viennent de se passer en Russie qu'on peut affirmer que rien d'aussi considérable n'est encore survenu dans le monde depuis le début de la guerre.

La Russie s'est complètement transformée en quelques jours. Elle vient de faire une Révolution qui, par sa marche, son développement et les bouleversements immédiatement réalisés, reproduit presque exactement la Révolution française.

L'empereur n'est plus sur le Trône ; le pouvoir a passé en un jour des mains d'un souverain absolu à une commission des représentants de la nation ; un simple décret a aboli toutes les distinctions sociales et religieuses et une Constituante, élue au suffrage universel, doit voter bientôt les lois fondamentales de l'Etat.

Ce drame gigantesque dont toute l'évolution n'a duré que quelques jours est encore mal connu dans ses détails. On sait que sa cause déterminante est l'immense colère qu'avait soulevée dans toute la nation l'incapacité de l'ancien régime de défendre le pays et de ravitailler ses habitants. L'âme russe frémissait de honte et de douleur à la constatation que tant de dépenses d'hommes, d'argent, d'enthousiasme et de patriotisme n'avaient abouti qu'à la défaite, à l'invasion et à la famine. Et c'est d'un sursaut d'indignation qu'est sortie la Révolution libératrice et régénératrice, un jour où le peuple de Petrograd mourait littéralement de faim.

On connaît les faits : le 15 mars dernier, l'empereur Nicolas II a dû abdiquer. Il a laissé la couronne à son frère, le grand-duc Michel Alexandrovitch qui, lui-même, recule son avènement au Trône jusqu'à ce qu'une Assemblée élue par le peuple ait donné une Constitution à l'Empire. En attendant, le pouvoir est exercé par un gouvernement provisoire issu de la Douma qui a pour président le prince Lvov.

Sur le détail des événements nul n'est encore exactement renseigné ; ils ne nous arrivent que par bribes. Voici ce qu'en dit, à la Chambre des Communes, M. Lloyd George, interrogé par M. Asquith :

« Depuis quelque temps, on éprouvait en Russie un mécontentement profond qui se manifesta à diverses reprises en raison de l'incapacité montrée par le gouvernement dans la conduite de la guerre. Les soldats auxquels on demanda de réprimer les émeutes causées par le manque de vivres refusèrent d'obéir et donnèrent leur appui au comité, dont le président de la Douma était le chef. Ce comité avait été rapidement constitué pour maintenir l'ordre et la direction du gouvernement était passée dans une grande mesure aux mains de ce comité. Ultérieurement un puissant gouvernement provisoire fut formé. La proclamation qu'il lança a déjà été publiée par la presse. Les journaux ont fait également connaître l'abdication du tsar pour lui-même et pour son fils, ainsi que l'attitude du grand-duc Michel qui, tout en mettant ses services à la disposition du gouvernement, refusa d'accepter le trône, à moins d'y être appelé par la voix du peuple exprimée dans une Assemblée constituante.

« D'après nos renseignements, la révolution fut accomplie avec une effusion de sang minime, et le nouveau gouvernement a reçu l'appui de l'ensemble du pays, ainsi que de l'armée et de la marine. »

Telle est la tragique grandeur de ces événements que rien ne saurait mieux les rendre que les documents historiques où ils se sont peints eux-mêmes. Toute la trame de cette histoire revit dans ses procès-verbaux officiels.

Voici le texte de l'acte d'abdication de Nicolas II, adressé à son peuple le 16 mars 1917, de Pskoff, à 274 kilomètres de Petrograd, sur le chemin de Vilna, où la délégation de la Douma avait pu le rejoindre.

Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas II, Empereur de toutes les Russies, Tsar de Pologne, grand-duc de Finlande, etc., à tous nos fidèles sujets nous faisons savoir :

Aux jours de la grande lutte contre l'ennemi extérieur qui s'efforce depuis trois ans d'asservir notre patrie, Dieu a voulu envoyer à la Russie une nouvelle et pénible épreuve. Des troubles intérieurs menacent d'avoir une répercussion fatale pour la marche ultérieure de la guerre tenace. Les destinées de la Russie, l'honneur de notre

meture de 30.000 débits de boissons dès le mois d'avril prochain.

Les droits sur le coton aux Indes. — C'est le 14 mars qu'ont eu lieu aux Communes les débats sur la résolution du gouvernement anglais de ratifier la contribution de guerre de 100 millions de livres sterling offertes par les Indes.

Le gouvernement indien se propose de récupérer le fardeau qu'il s'est ainsi volontairement imposé à l'aide de nouvelles taxes sur les importations, entre autres sur les produits de coton manufacturés et semi-manufacturés.

Les industriels du Lancashire atteints par la taxe ont fait proposer par leurs représentants au Parlement un amendement réclamant l'imposition d'une taxe intérieure dans les Indes, équivalente à la taxe douanière sur les mêmes produits.

La discussion est à la fois économique et politique ; les manufacturiers de cotonnades demandent que les cotonnades fabriquées dans l'Inde soient frappées d'un impôt inférieur, équivalent aux droits des douanes indiennes, de sorte que les cotonnades du Lancashire puissent être importées dans l'Inde ; autrement ils craignent que le débouché de l'Inde ne soit fermé aux manufacturiers de la métropole au profit des manufacturiers indigènes.

M. Austen Chamberlain a demandé que la résolution du gouvernement soit acceptée telle quelle.

M. Asquith a proposé une addition à l'ordre du jour déclarant que la Chambre estime que toute modification à l'impôt sur les cotonnades devra être étudiée d'abord à la fin de la guerre, lorsqu'on arrangerait les relations douanières des possessions britanniques entre elles, la métropole et le reste du monde. M. Lloyd George a accepté cette addition.

La Chambre a rejeté, par 265 voix contre 125, l'amendement déposé par les députés du Lancashire, et la motion de M. Austen Chamberlain a été ensuite adoptée à main levée, avec l'addition de M. Asquith.

Notons, à propos de cette importante question, ces lignes du Springfield Republican, le grand organe du Massachusetts :

« Il se peut que ce ne soit pas tant la disette de vivres que le manque de coton qui ait engagé le gouvernement allemand à tenter d'effondrer la Grande-Bretagne et d'imposer une paix rapide par une lutte sous-marine à outrance.

« C'est un point d'une haute portée dans le rapport du gouvernement des Etats-Unis de cette semaine que les fabricants de munitions américaines ont employé, en 1916, 583.710 balles de coton brut, contre 244.000 balles en 1915. Cette augmentation de plus de 100 % dans l'emploi du coton pour la fabrication des obus aux Etats-Unis indique l'énorme augmentation du travail fait pour l'Entente. Mais les pouvoirs centraux ne cultivent pas le coton, et leurs importations en coton sont négligeables. Ils le remplacent, dans la fabrication des hauts explosifs, par des substances qui pourraient entraîner une infériorité de leurs obus dans la suite de la guerre. »

RUSSIE

Séquestres allemands en Russie. — Au moment où le mouvement germanophile s'accomplit en Russie, il est intéressant de noter que du 15 novembre 1914 au 15 octobre 1915, il a été placé sous le contrôle administratif russe, 404 entreprises allemandes, dont 18 en Russie d'Asie. On en trouve 143 à Petrograd, 83 à Moscou, 20 à Odessa, 17 à Kharkoff, 12 à Rostoff, 9 à Bakou, 8 à Kieff, 6 à Vladivostok.

Ces entreprises se répartissent comme suit : produits alimentaires 26, industrie du bois, 8, métallurgie 107, mines 7, produits chimiques 40, industries textiles 26. Parmi les entreprises commerciales,

on en trouve 26 faisant le commerce des tissus et de la mercerie, 44 celui des machines et métaux, 8 des produits chimiques et pharmaceutiques, 7 des matériaux de construction, 86 bureaux techniques et agences de transport, 4 assurances, 4 exploitations d'hôtels.

D'autre part, il a été transporté de Riga, vers l'intérieur, 150 entreprises industrielles comprenant notamment 43 sociétés de constructions mécaniques et d'ouvrages en métaux, 21 de produits chimiques, 18 textiles, 7 du cuir, 11 de chaussures, 3 de wagons, 3 de caoutchouc. 47 ont été transportées à Moscou, 20 à Petrograd, 6 à Nijni-Novgorod.

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 1/14 mars 1917, se compare ainsi avec le précédent :

Table with columns: Date (23 fév./8m. 1917, 1/14 mars 1917), Comparison (Comparaison), and Amounts (Millions de roubles) under categories Actif and Passif.

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 23 fév./8 mars à 106.100.000 roubles et, au 1/14 mars, à 110.374.000 roubles.

Nouveau relèvement des tarifs de chemins de fer. — La Russie, dont les tarifs-voyageurs et marchandises avaient été déjà relevés en 1915 et en 1916, vient de relever à nouveau, de 15 %, ses tarifs-marchandises. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er janvier dernier. Etant donnée l'augmentation considérable des dépenses, de nouvelles majorations sont à prévoir.

ITALIE

Finances italiennes. — Jeudi dernier, à la Chambre italienne, M. Carcano, ministre du Trésor, a prononcé un important discours, au cours duquel il a examiné dans tous ses détails la question des changes.

« On ne peut pas nier, a-t-il dit, que les défenses d'importation décrétées par l'Angleterre, notamment pour les fruits, les travaux en paille et surtout la soie, n'aient contribué à la baisse du change. Si les susdites interdictions ne devaient pas être mitigées, elles causeraient un grave dommage à l'éco-

nomie nationale ; j'ai confiance dans la traditionnelle amitié qui lie l'Angleterre et l'Italie et j'espère qu'on trouvera d'équitables tempéraments aux interdictions anglaises d'importation. Le Trésor a limité le plus possible l'émission des bons de guerre ; elle est inférieure en Italie à celle des autres pays. »

Le ministre est heureux d'annoncer que la souscription au dernier emprunt de guerre s'élève jusqu'à présent à 3 milliards 100 millions, dont 2 milliards 100 millions en argent liquide et le reste en bons à brève échéance analogues à des souscriptions au comptant. La souscription n'étant pas encore close, on peut considérer que son résultat est encore plus favorable que celui de l'emprunt précédent.

Comme complément à notre information de la semaine dernière, et, toujours d'après la Gazette de Lausanne, rappelons que, du mois d'août 1914 au 31 décembre 1916, les engagements de l'Italie ont augmenté au total de 15,7 milliards, et les dettes portant intérêt se sont accrues de 12,4 milliards (somme nécessaire au service des intérêts et amortissements : 670 millions de lire par an). La circulation fiduciaire pour compte de l'Etat a augmenté de 3,2 milliards de lire ; il n'y a pas à payer d'intérêt là-dessus, mais il faut pourvoir à l'amortissement à court terme.

Le gouvernement italien a commencé déjà au cours du second semestre 1915 à réviser l'impôt de façon à augmenter considérablement les recettes de l'Etat, ainsi qu'il résulte du résumé suivant :

Table of Exercices (1914-15 vs 1915-16) comparing revenues from domains, direct taxes, duties, etc. in millions of lire.

L'augmentation des recettes a donc été de lire 1.174 millions. Le gouvernement italien ne s'est pas contenté de ce résultat, mais a continué à augmenter ses recettes, ainsi qu'il résulte de la comparaison suivante entre les recettes du second semestre 1916 et celles de la période correspondante de 1915.

Table of Semestre 1916 vs Semestre 1915 comparing revenues in millions of lire.

L'augmentation pour le second semestre 1916 est donc de lire 303.696.000. Il y a lieu de noter qu'au cours du premier semestre de chaque année, les recettes sont toujours plus élevées que pour le second semestre.

L'Italie s'est donc assurée dès maintenant une augmentation de recettes d'environ un milliard et demi, soit le double de ce qu'il lui faut pour faire face au service des intérêts et amortissements de sa dette de guerre ; mais suivant toute probabilité, à la fin de l'exercice courant, l'augmentation sera

de presque deux milliards de lire, si l'on prend comme point de comparaison l'exercice précédant la guerre (1913-14).

Ces résultats si satisfaisants sont dus à l'impôt sur les profits de guerre, à l'introduction de l'impôt direct supplémentaire des « deux centimes » sur le revenu, à l'application d'un nouvel impôt sur le produit de la location des immeubles et d'un impôt personnel sur les militaires non combattants. On a introduit, en outre, le monopole de la vente des allumettes et des jeux de cartes et on a relevé toute une série de taxes et d'impôts divers : la taxe sur la fabrication du sucre, des huiles de coton, etc. ; enfin on a relevé presque toutes les taxes postales, etc.

Suivant un rapport officiel, l'ensemble de ces mesures devait fournir une augmentation de recette de lire 230 millions pour l'exercice 1915-16 et elles donneront un accroissement de revenu de lire 661 millions pour l'exercice 1916-17, de lire 967 millions pour 1917-18.

Ces prévisions ont déjà été et seront dépassées. Il suffit de citer le fait que l'excédent des recettes pour 1915-16 a été, en comparaison aux prévisions, de 933 millions. Ce relèvement est dû en partie aux nouveaux impôts, en partie à d'autres opérations, comme l'application du principe du monopole à l'importation de plusieurs marchandises, ainsi qu'au plus fort rendement de certaines ressources, provenant d'une augmentation de la consommation.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 mars 1917, accuse, sur celui du 28 février 1917, les variations suivantes :

Table of Bilan de la Banque Impériale d'Allemagne comparing 28 février 1917 and 7 mars 1917 in millions of marks.

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Table with columns: Dates, Encaisse (Or, Argent), Billets de l'Empire, Circulation, Comptes courants et dépôts, Portefeuille, Avances, and Taux de l'escompte.

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Les relations financières entre l'Allemagne et les Etats-Unis. — Un de nos grands confrères de New-York, le World, vient de publier à ce sujet une étude des plus intéressantes, que nous reproduisons à titre documentaire :

L'histoire récente des relations financières de

l'Allemagne et des Etats-Unis est symptomatique. On pouvait estimer à environ 1.500.000.000 fr. l'argent placé chez nous par les capitalistes allemands. Cette somme représentait la moitié des 3 milliards d'obligations d'Etat que l'Allemagne avait acquis pendant la Guerre de Sécession. Au moment des difficultés marocaines, la France ayant retiré les 500 millions d'or qu'elle avait mis à la disposition de Berlin, 1.500 millions quittèrent l'Amérique pour combler le vide. Ils n'y retournèrent jamais.

Le gouvernement allemand exerçait désormais une surveillance rigoureuse sur les placements à l'étranger. Pendant les trois années qui précédèrent la guerre, ils furent pratiquement interdits. C'est que l'Etat voulait garder sous sa main toutes les ressources nationales en prévision d'une crise qu'il préparait.

De 1906 à 1914, le total de 1.500 millions de francs représentant l'argent laissé aux Etats-Unis par l'Allemagne ne varia donc guère. Les Allemands ont des manières si secrètes, qu'il est souvent difficile de découvrir où tout cet argent était placé. D'une façon générale, on peut affirmer qu'on le trouvait dans des entreprises contrôlées par des Allemands. et, principalement, dans des compagnies d'assurances et des sociétés de construction ou de prêt. Toutefois, la plus grande partie était placée en valeurs de chemins de fer.

Les capitaux allemands avaient joué un grand rôle dans la construction du « Pacifique » et des lignes de Chicago, Milwaukee, Saint-Paul, Saint-Louis et San-Francisco. Après la déclaration de guerre commença une liquidation très discrète, très méthodique, et dans des conditions généralement avantageuses. L'affaire du *Lusitania* précipita le mouvement en juin 1915, puis il reprit son cours paisible et continu. Et brusquement, au moment de la réélection de M. Wilson, une sorte de hâte fiévreuse saisit de nouveau les vendeurs, sans que l'on puisse absolument dire qu'il y eût relation de cause à effet. Ce fut du moins une coïncidence curieuse.

En tout cas, la liquidation est aujourd'hui achevée.

Des 1.500 millions il ne reste sans doute rien ; mais 200 millions en or ont passé dans l'Amérique du Sud. Les banquiers allemands ont naturellement nié le fait. Mais le gouvernement britannique était si parfaitement au courant de ce déplacement continu d'or allemand, qu'il défendit à ses agents et marchands en Argentine de recevoir de l'or venant des Etats-Unis. Au reste, le ralentissement même de ce déplacement en est une confirmation, et il n'y a pas deux opinions différentes à Wall Street sur la signification de la manœuvre financière allemande.

La Mitteleuropa Economique. — La grande assemblée économique germano-austro-hongroise, réunie à Berlin, a voté les résolutions suivantes à l'unanimité :

1° Par contrat à longue échéance entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sera établi un accord économique et douanier ayant pour but principal d'assurer l'union politique et commerciale ;

2° Le tarif douanier augmentera de part et d'autre le nombre d'objets déjà libres de taxes et établira l'unification des tarifs pour certaines marchandises ;

3° On doit viser à un rapprochement économique étroit avec la Turquie et la Bulgarie dans l'intérêt même de ces Etats ;

4° En conformité des décisions économiques, on encouragera le transport par eau, par la construction d'un grand réseau fluvial et par l'unification des tarifs, dans un esprit d'union économique

5° Pour rétablir le change dans les différents Etats, il faudra établir des tarifs uniformes ;

6° On encouragera l'union aussi étroite que pos-

sible de la jurisprudence économique en protégeant les produits manufacturés des Etats alliés ;

7° Pour la période de transition, des pourparlers communs en décideront.

Ce groupement constituera pour les nations de l'entente un danger économique des plus graves. Espérons qu'elles sauront y faire face.

Le sixième emprunt de guerre. — Bien que la souscription au sixième emprunt de guerre n'ait été ouverte que le 15 courant, déjà plus d'une semaine avant tous les journaux d'outre-Rhin publiaient des listes de souscriptions émanant de grandes sociétés financières et de grandes entreprises industrielles ainsi que de vibrants appels signés de personnalités éminentes en faveur de l'emprunt.

Enfin, pour assurer le succès de l'emprunt, on a pris une série de mesures pratiques, plus efficaces assurément que tous les appels.

On annonce en particulier que, afin de permettre aux personnes qui ne disposent pas de capitaux disponibles de souscrire dans de bonnes conditions au nouvel emprunt de guerre, l'administration centrale des caisses de guerre vient de décider que l'intérêt dû pour les sommes avancées, qui doivent être employées dans des souscriptions en temps de guerre, serait abaissé de 5 1/4 % à 5 1/8 %.

Le renouvellement des Bons du Trésor allemand à New-York. — Les groupes financiers de New-York qui ont effectué l'émission de \$ 10 millions de Bons du Trésor allemand ont pris contact avec les porteurs en vue du renouvellement de ces titres. Ces Bons viennent à échéance le 1^{er} avril. Afin d'engager les détenteurs à les renouveler, un taux de 6 %, payable d'avance, leur a été offert.

Le pain en Allemagne. — La *Voix du Peuple* de Chemnitz annonce que l'office municipal de ravitaillement de Dresde a décidé une réglementation nouvelle des rations de pain.

Les personnes ayant un revenu supérieur à 6.500 marks auront par semaine 3 livres 1/2 de pain, celles qui possèdent un revenu entre 3.100 marks et 6.000 marks en recevront 4 livres ; pour les revenus au-dessous de 3.100 marks, pour les jeunes gens et les ouvriers occupés à de gros travaux, la ration sera de 5 livres par semaine.

La *Post* de Munich du 17 communique un avis à la population, signé du conseiller secret docteur Hein. Il explique aux paysans que l'obligation de moudre le blé jusqu'à 94 %, qui est un grave dommage pour les cultivateurs, puisqu'elle supprime le son et les farines à fourrage, est inspirée par la nécessité la plus pressante. Or qui est donc responsable de cette grave, mais nécessaire mesure ? Les paysans qui, malgré tous les avis ont affouragé les céréales.

« Ne vous plaignez donc pas de la situation que vous crée le gouvernement, accusez vos camarades qui l'ont faite ce qu'elle est. »

ESPAGNE

L'emprunt espagnol. — On annonce de Madrid que la souscription au nouvel emprunt de 1 milliard de pesetas sera ouverte le 31 mars. Il y aura six catégories d'obligations, dont voici le détail : catégorie A, obligations de 500 pesetas ; catégorie B, de 2.500 pesetas ; catégorie C, de 5.000 pesetas ; catégorie D, de 12.500 pesetas ; catégorie E, de 25.000 pesetas, et catégorie F, de 50.000 pesetas.

Ces obligations seront mises en jouissance du 15 mai 1917 ; elles rapporteront un intérêt de 5 0/0 par an à partir de la date précitée. Cet intérêt sera payable, par trimestre, les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Les obligations seront émises à 90 pour cent et auront une durée de 50 ans. L'amortissement devant être effectué par des tirages qui auront lieu les

15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre de chaque année.

Les obligations pourront être souscrites contre espèces ou contre des Bons du Trésor 4 0/0 à l'échange du 1^{er} juillet 1920, qui seront acceptés comme espèces pour leur valeur au pair.

Les souscripteurs en espèces verseront 10 0/0 du montant total de leurs obligations au moment de la souscription, 50 % le 14 avril, 20 % le 14 mai et les derniers 25 0/0 le 15 juin.

PAYS BALKANIQUES

Finances bulgares. — D'après le bulletin périodique de la *Ungarische Bank* de Budapest, en 1887, les dépenses ordinaires de la Bulgarie ne s'élevaient qu'à 55 millions de leva. En 1911, elles se chiffraient par 190 millions. En 1912, la guerre des Balkans amena de nouvelles charges et l'entrée de la Bulgarie dans la guerre mondiale amena également de grands changements dans son budget.

En 1912, les recettes ordinaires s'élevaient à 198.793.814 leva, les recettes extraordinaires à 5.044.456, soit en tout, à 203.840.270 leva.

Dans le même budget, les dépenses ordinaires s'élevaient à 181.021.721 et les dépenses extraordinaires à 21.821.658, soit en tout, à 202.843.379 leva.

Les prévisions pour 1915 montaient à 275,36 millions de dépenses et 276,3 millions de recettes ; 61,39 millions, soit environ 25 % des dépenses, devaient servir à couvrir les intérêts de la Dette.

Avant l'entrée de la Bulgarie dans la guerre mondiale, la Dette d'Etat s'élevait à 616.459.454 leva soit 129 leva par habitant. Cette dette se décomposait ainsi :

	Valeur nominale	En cours
Emprunt gagé de 1892, 6 0/0.....	124.963	68.134
— 5 0/0 1902.....	106.000	97.630
— 5 0 0 1904.....	99.980	94.095
— 4 1/2 0 0 1907.....	145.000	140.388
— 4 3/4 0 0 1909.....	82.000	81.107
— 4 1/2 0 0 1909.....	100.000	96.650
— or intérieur 6 0/0.....	»	14.511
Frais de la Roumélie orientale à la Russie sans frais.....	28.669	23.944
	686.612	616.459

Le budget de 1915 se clôture par un déficit de 60 millions de leva. L'année 1916 se clôture, d'après les prévisions du ministre des finances, par un déficit de 100 millions de leva provenant d'une part de la diminution des impôts directs et indirects et d'autre part de l'augmentation des dépenses de l'Etat. Ce déficit provient aussi de l'augmentation des intérêts de la Dette d'Etat et des dépenses nécessitées par les secours et par l'administration des pays occupés. Pour les dépenses de guerre, la Bulgarie avait prévu pour la première année, 730 millions, dont, jusqu'à l'été de cette année, 580 millions de leva étaient employés. Les postes principaux des dépenses sont les suivants :

1° Indemnité pour matières premières saisies, 205 millions ; 2° Dépenses pour l'armée jusqu'au 31 mai 1916, 260 millions ; 3° Soutien aux familles des mobilisés, 32 millions et demi ; 4° Frais des chemins de fer, 15 millions.

A côté de la dette perpétuelle qui d'après le tableau ci-dessus s'élevait à 616 millions, la Dette flottante au 31 mai 1916 s'élevait à 1.700 millions de leva dont les postes principaux étaient les suivants :

1° Avances de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 90 millions ; 2° Avances de la « Diskonto Gesellschaft » de Berlin, 270 millions ; 3° Avances de la Banque nationale de Bulgarie, 225 millions ; 4° Avances des gouvernements allemand et austro-hongrois, 400 millions.

D'après l'évaluation du gouvernement bulgare, la Dette flottante s'éleverait au 31 décembre 1916, à 2 milliards de lei. Les intérêts des dettes d'Etat sont couverts en premier lieu par des impôts.

Chemins de fer turcs. — Le Sénat ottoman a ratifié l'accord conclu avec la Compagnie du Chemin de fer de Bagdad, concernant la construction des tronçons Taurus et Amanus du chemin de fer de Bagdad.

Au cours de la discussion du budget du ministère des Travaux publics, la Chambre a adopté une proposition du député de Diarbekir autorisant le gouvernement à ouvrir un crédit supplémentaire de un million de livres pour la construction de la ligne secondaire du chemin de fer de Bagdad, de Ras-il-Ain à Diarbekir. Le ministre des Finances a accepté cette proposition, mais a déclaré qu'elle était irréalisable pendant la guerre, le ministère de la Guerre ayant donné la préférence à d'autres voies.

D'autre part, on mande de Constantinople, qu'en application du projet soumis à la Chambre, un office de guerre a été créé au ministère de la Guerre. Cet office sera chargé de l'administration du chemin de fer du Hedjaz et de toutes les voies ferrées, des installations de ports en Syrie et dans le vilayet de Smyrne appartenant à des compagnies françaises et anglaises, ces entreprises ayant été séquestrées dès le début de la guerre par le gouvernement ottoman.

Rachat du chemin de fer Mustapha-Pacha-Dedeagatch. — On mande de Sofia que le gouvernement bulgare a déposé au Sobranié une convention conclue avec la Compagnie des chemins de fer orientaux concernant le rachat du droit d'exploitation de la voie ferrée Mustapha-Pacha-Dedeagatch. Le rachat est conclu pour une somme globale de 25 millions de francs.

La convention stipule qu'en cas de désaccord entre les arbitres des deux parties sur le choix d'un sur arbitre en vue du règlement des contestations éventuelles, le sur-arbitre sera nommé par le président du tribunal fédéral suisse à Lausanne. En outre, le président du Tribunal fédéral suisse statuera seul souverainement sur toutes les difficultés qui pourraient surgir à propos de la rédaction du protocole d'arbitrage.

Revue Commerciale

Soies. — La physionomie du marché de Lyon reste sensiblement la même. L'allure générale est calme sans oublier toutefois un petit courant d'affaires qui tend à se développer et à se généraliser. Les prix sont stationnaires mais cependant une hausse sur les soies d'Italie est à enregistrer. La situation est malgré tout susceptible de changements profonds et rapides. De plus, le défaut d'orientation qui subsiste et les préoccupations résultant des événements économiques ne peuvent qu'engager à la plus grande réserve.

On a payé : Grège France 2^e ordre, 9/11, 77 fr. ; Grège d'Italie 1^{er} ordre, 11/13, 76 francs ; Trames Chine natives t. c. extra, 36/40, 75 francs ; Organ-sins-Cévennes 1^{er} ordre, 24/26, de 90 à 91 francs.

Le marché des grèges asiatiques est aussi resté calme. On note quelques demandes sur les Canton et les Japon ; mais ces dernières sont nécessitées par des besoins pressants et ne portent que sur des quantités minimales. Les cours par suite ne subissent pas ou peu de changements.

On a traité : Grèges Chine, fil. petit, extra, disp. 9/11, 84 francs ; Grèges Japon, fil. 11/2, 9/11, 80 fr. ; Grèges Canton, fil. best 1, disp. 11/13, 63 francs

Pendant le mois de février, la Condition des soies de Lyon a enregistré 4.741 balles pesant 298.881

kilos. En retranchant les soies diverses et les bobines qui y figurent pour 186 balles pesant 7.015 kil., il reste pour les soies ouvrées et les grèges 4.555 balles pesant 291.866 kil. qui se répartissent ainsi : 483 balles organsins pesant 38.132 kil.; 489 balles trames pesant 37.816 kil. et 3.583 balles grèges pesant 215.918 kil.

Nos exportations et nos importations de soie et de bourre de soie brutes, pendant l'année 1916, peuvent se comparer comme suit avec celles de 1915 et celles de 1913 non affectées par la guerre :

	1913	1915	1916
	(En quintaux)		
Exportations.....	88.499	52.724	48.348
Importations.....	197.876	93.357	132.114

D'autre part, voici quelles ont été nos exportations et nos importations de tissus de soie ou de bourre de soie pendant les mêmes années :

	1913	1915	1916
	(En quintaux)		
Exportations.....	61.749	57.475	58.598
Importations.....	8.707	3.842	5.586

Il ressort des deux tableaux précédents que notre commerce soyeux qui, au début de la guerre avait considérablement baissé, semble vouloir reprendre grâce à l'emploi de la main-d'œuvre féminine dans la fabrique lyonnaise en remplacement des hommes mobilisés pour la défense nationale. Aussi est-il aisé de concevoir que le marché lyonnais se soit ému des sévères restrictions imposées par le gouvernement britannique sur les importations. Sur les 170 millions de francs environ de tissus de soie que nous avons exportés en 1915 chez nos alliés, 163 millions 700.000 proviennent, en effet, de la fabrique de Lyon. L'année passée nos exportations de soieries dans le Royaume-Uni ont atteint 184 millions 291.000 francs.

Laines. — A Bradford, le lundi 12 courant, une meilleure demande pour les peignées mérinos, a poussé les prix à un niveau très élevé et on a même parfois demandé des prix qui sont prohibitifs, tandis que certains peigneurs ne veulent pas donner de cotes. Le fait que des prix plus élevés sont payés indique que l'on a peu ou pas d'espoir de voir le Gouvernement faire des livraisons, pour compte privé, aux cours fixés par lui, et qui sont beaucoup plus bas que ceux payés actuellement.

Ceci peut s'appliquer aussi bien aux mérinos qu'aux croisés, et c'est pour cela que les consommateurs privés préfèrent se couvrir maintenant. Les filés et tissus sont indécis, car l'on manque de détails sur les projets du Gouvernement britannique.

A partir du 1^{er} avril, la production de la flanelle, en Angleterre, sera considérablement réduite. Les établissements qui ont travaillé jour et nuit en 1916 seront autorisés à produire, pendant les neuf derniers mois de cette année, 10 % de ce qu'ils ont produit pendant la même période de l'an dernier ; les autres établissements seront autorisés à produire jusqu'à 15 %.

Nos importations de laine brute en 1916 se sont élevées à 849.504 quintaux, contre 681.002 quintaux en 1915, 2.145.684 quintaux en 1914 et 2.855.697 en 1913, non affectée par la guerre.

D'autre part, nos exportations de tissus de laine, pendant l'année passée, ont atteint 17.918 quintaux, en augmentation de 3.618 quintaux sur celles de 1915, mais inférieures cependant de 140.964 quintaux et 216.161 quintaux sur celles des années 1914 et 1913.

PETITES NOUVELLES

◆ Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration du *Comptoir National d'Escompte de Paris* a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires de fixer à fr. 30 par action la répartition pour l'exercice 1916.

◆ Le Conseil d'administration du *Crédit Lyonnais* proposera à l'Assemblée générale des actionnaires convoquée à Lyon pour le mardi 24 avril 1917 un dividende de 40 francs pour l'exercice 1916, sur lequel un acompte de 20 francs sera payé à partir du 25 mars comme suit :

Pour les actions nominatives, 19 fr. ;
Pour les actions au porteur, 17 fr. 45 ;
impôts déduits, contre remise du coupon n° 42.

◆ La douzième assemblée générale de l'*Association de la Presse économique et financière* s'est tenue, le 20 mars courant, sous la présidence de M. Edmond Théry.

Les conclusions des rapports de MM. J. Martin, secrétaire général ; Gustave Pessard et Albance Lavallée, trésoriers, ont été votées à l'unanimité.

Le bureau de l'Association est maintenu de la façon suivante pour 1917 :

MM. Edmond Théry, président ; Paul Wormser, vice-président ; Julien Martin, secrétaire général ; Gustave Pessard, trésorier ; Albance Lavallée, trésorier adjoint ; Georges Bourgarel, Georges Brégrand, Léon Chavenon, Emile Guilnard, Emile Laffon, Georges Manchez, Armand Mayer, Alfred Neymarck et Emmanuel Vidal.

◆ La *Foire de Lyon* est ouverte depuis dimanche 18 courant, la date de clôture a été fixée au dimanche 1^{er} avril.

Le catalogue officiel de 1917, publié par le comité d'organisation de la foire de Lyon, permet de mesurer le chemin parcouru depuis 1916. L'institution de cette manifestation économique est désormais établie sur des bases solides. 2.300 adhésions directes ont été reçues et acceptées. Si l'on tient compte des collectivités, c'est au moins 2.600 maisons qui seront représentées en 1917.

Les fabricants et les commerçants ont un égal intérêt à visiter la foire de 1917. Ils sont certains d'y trouver, les premiers, les matières premières nécessaires à leur fabrication, les seconds, tous les objets manufacturés dont ils peuvent avoir besoin.

Marché Financier

Paris, le 22 mars 1917.

Le marché est actuellement plus occupé des divers événements politiques et militaires que de la Bourse elle-même, aussi comprend-on le peu d'activité qui règne ; néanmoins la tenue est bonne dans l'ensemble.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :
Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 61,60 ; 5 %, 82,95 ; Banque de France, 5.215 ; Banque de Paris, 1.020 ; Crédit Foncier, 685 ; Crédit Lyonnais, 1.194 ; Actions Est, 774 ; P.-L.-M., 1.060 ; Nord, 1.314 ; Transatlantique, 342 ; Boleo, 1.020 ; Pennaroya, 1.800 ; Suez, 4.400 ; Extérieure, 102,65 ; Russe 5 % 1906, 81,50 ; Briansk, 430 ; Rio Tinto, 1.759 ; Prodwnick, 305 ; Tréfileries du Havre, 302 ; Monbard-Aulnoye, 416 ; Etablissements Bergougnan, 1.295.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 1.320 ; Maltzof, 580 ; Cape Copper, 126 ; Mount Elliott, 152,50 ; Spassky, 53 ; Tharsis, 144 ; De Beers, 861 ; Modderfontein B, 199,50 ; Rand Mines, 93,50 ; Bakou, 1.715 ; Malacca, 138 ; Caoutchoucs, 178.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.